

SERRALONGUE

notre village

Juin 2010

Bulletin municipal N° 54



Le mot du Maire

Chers amis,

A en croire les différents responsables des associations du village, l'été sera « chaud » et les animations nombreuses pour le bonheur de tous. Réunis dans la salle du conseil municipal, ils ont tous présenté un programme bien rempli. Je leur souhaite beaucoup de réussite.

Le dimanche 4 juin, à la mairie de Perpignan, avait lieu la traditionnelle fête de la poésie, les jeux floraux du genêt d'or. Si je vous parle de cette manifestation, c'est parce que notre poète serralonguais, Mr Abdon POGGI, à titre posthume, faisait parler de lui, par la plume de Mr Claude SEBASTIA, écrivain suisse, qui était un de ses élèves, au petit séminaire du Parc Ducup. Il a reçu un prix pour son livre : « Mes souvenirs de demain », dans lequel il consacre un chapitre de 32 pages à son illustre professeur. La commune, était représentée par Mme Michelle COSTE, qui mène un travail de recherche sur les poèmes de Mr POGGI, primés aux jeux floraux pendant sa carrière d'écrivain et de poète. A cette occasion Mr SEBASTIA lui a dédié et offert un ouvrage que nous mettrons à la bibliothèque communale, il sera ainsi à la disposition de tout le monde.

Un petit point sur les travaux.

De bonnes et des mauvaises nouvelles viennent répondre à nos demandes de subventions.

Je commence par la mauvaise : Nous avons demandé à Mr le préfet la Dotation Globale d'Equipeement 2010, afin de pouvoir réaliser des travaux sur la route de Can Tony, pour un montant de **28625€**. Elle ne nous a pas été attribuée. Je vous rappelle que par l'intermédiaire de notre députée, nous avons obtenu **5000€**. La question se pose : Faut-il faire une partie des travaux, ou bien attendre la prochaine session d'attribution de la DGE ?

En revanche, le 1er juin, deux subventions nous ont été notifiées : Celle du Conseil Général d'un montant de **4050€** et celle de l'agence de l'eau d'un montant de **6750€**, pour réaliser le schéma directeur d'assainissement. Dés à présent nous allons faire intervenir la société choisie, Pur Environnement, pour réaliser cette étude.

Concernant l'illumination de la tour à signaux, d'un montant de **32012€**, l'A.S.C.T.C, a obtenu du crédit Agricole **3200€** et du Conseil Général **13500€**. Nous attendons leur notification, pour commencer les travaux. C'est une opération blanche pour la commune : c'est elle qui fait la demande de travaux et c'est l'association qui lui verse l'argent nécessaire au financement.

Dés le mois de septembre nous allons lancer l'avant dernière tranche de mise en esthétique des réseaux : Can Talrich, la Fon d'abaix.

Pour discuter ensemble de tous les projets, je vous propose une réunion publique le samedi 10 juillet 2010 de 17h à 19h à la salle polyvalente, suivie d'un apéritif.

A toutes et à tous je vous souhaite, dés à présent, de passer de bonnes fêtes et d'agréables vacances à Serralongue.

Bien amicalement à tous.

Jean-Marie BOSCH

1. IAT montant 2010

Le taux de référence est de 447.05€ pour les agents (employés municipaux). Nous devons voter le coefficient retenu et le global à répartir entre agents.

Coefficient proposé : 3. La somme est de 4023.43€.

Délibération : vote POUR à l'unanimité.

2. Téléphone satellitaire

Projet de relais avec antenne et poste émetteur sur les 14 communes de la CCHV. Mais proposition de téléphone satellitaire (en cas de coupure du réseau des opérateurs de mobiles, possibilité de communiquer d'urgence).

Coût : 475.00€ le poste

20.00€ la ligne

240.00€ tous les ans et facturation de 1.00€ la minute.

Un poste par commune mais quid de l'efficacité ? Pas prévu au budget 2009. Voir si envisageable pour 2010.

Si des particuliers ont intéressés : se renseigner à la Mairie.

3. Point de situation des travaux

La peinture extérieure est faite au foyer des jeunes. L'intérieur sera fait après les travaux d'électricité.

Les fenêtres ont été changées.

Les travaux sont terminés au Parpal, Faitg et au forage. Il manque les capots sur le captage du Faitg bas et à rajouter une protection pour éviter les salamandres.

4. Compte rendu réunion sécurité

Il y a toujours une permanence à la préfecture en cas d'intervention en termes de sécurité. Les maires sont prévenus. L'été, il y a un renforcement du personnel et coopération avec les espagnols. Une voiture et une moto banalisées pour le renforcement des contrôles (vitesse, drogue..) a été mis en place.

1. DGE 2010 :

Route de Can Tony : 23 086,00€. Demande en cours auprès de la députée Mme IRLES mais demande de complément de subvention via la DGE 2010. Le projet de camping car, également proposé, sera revu et présenté pour une autre demande de subvention. Délibération : vote pour à l'unanimité

2. Tempête KLAUS :

Remboursement des dégâts (toit de l'Eglise, lampadaire, ..) par les services de l'état via une demande de subvention « Mobilisation du fonds de solidarité européenne » . Délibération : vote pour à l'unanimité

3. Information du SPANC :

Informez les concitoyens dans les bulletins municipaux ou site internet que le dossier préalable de conformité des installations d'assainissement non collectif, selon les recommandations du SPANC, sera réalisé avant le dépôt de dossier de la demande de permis de construire, conformément aux recommandations du grenelle de l'environnement.

4. Élagage des arbres :

Le préfet nous informe de l'obligation d'élagage des branches d'arbres au droit des lignes aériennes du réseau téléphonique de France Telecom. Cette obligation incombe aux particuliers dont les arbres sont sur leur propriété.

5. Compte rendu / conseil communautaire du 29/12/2009

Réunion exceptionnelle car information concernant une 397 000,00€ pour la CCHV soit 7500,00€ pour la commune de Serralongue

6. Compte rendu /Pays Méditerranée du 14/01/2010

Le sous préfet et les différentes communes du Pays Méditerranée travaillent sur la mise en œuvre du Label sur le territoire transfrontalier. Il se fera sur l'existant (musée, monuments historiques). Le coût sera de 1€ par habitant.

7. Création d'un poste d'ATSEM :

Martine GUYAUX est passée ATSEM 1^{ère} classe et nous demande la création du poste sur la commune de Serralongue.

Délibération : vote pour à l'unanimité

22ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 26 février 2010

1. Vote des prix de l'Eau et Taxes rattachées :

DESIGNATION	2010
nous n'avons Services eau, assainissement	
Le m3 d' Eau Potable	0,90 €
Le m3 d' Assainissement	0,63 €
Location de compteur AEP	17,00 €
Entretien du branchement AEP	33,00 €

2. Vote des subventions aux associations :

DESIGNATION	2010
Subventions aux associations	euros
Comité des fêtes	2 500,00
Association de chasse	120,00
Association de pêche	120,00
Tennis club Serralonguais	120,00
Boule de Cabrenç	120,00
Groupe sardaniste	120,00
Gymnastique	120,00

DESIGNATION	2010
Syndicat d'Initiative	500,00
Syndicat d'élevage	150,00
Foyer Collège d'Arles-sur-Tech	120,00
Pompiers St.Laurent-de-Cerdans	150,00
Prévention routière	60,00
Ca vaut le détour	120,00
Athlétisme Prats	120,00
Ensemble Vocal du Haut Vallespir	80,00

3. Poste électrique ERDF à Can Guillamou :

L'endroit où va être posé le transformateur devrait être communal. Or sur les documents, les parcelles concernées appartiennent à la société Vallespir Roussillon (ancienne société immobilière « AYATS ») qui n'existe plus. Une délibération doit être faite pour établir une convention pour que ce poste puisse être mis en place sur la parcelle n°602 à Can Guillamou.

Délibération : vote pour à l'unanimité

4. Vente de terrains à DUBOIS Alain

Alain DUBOIS entretient les parcelles n°618, 604 et 605. Il demande la possibilité de pouvoir les acheter. Ces parcelles sont inconstructibles. Proposition de vente au prix de 0,67 euros le m2.

Délibération : vote pour à l'unanimité

5. Compte rendu réunion bois énergie, réseau de chaleur

Le « pays méditerranée » s'est proposé pour faire un bilan de consommation énergétique sur 5 bâtiments communaux (Mairie, école, salle polyvalente et les 2 gîtes). Le coût est de 1700,00€ financé en partie par le « pays méditerranée ». La partie incombant à la commune serait de 351,24€.

Nécessité d'une délibération pour engagement à réalisation du bilan. _

Délibération : vote pour à l'unanimité

Réunion bois énergie : étude en cours à Arles sur Tech pour le collège, les usagers qui seront sur le cheminement pourront en profiter. Le financement serait de l'ordre de 80% par le conseil général mais il faut être dans les plus réactifs. Un diagnostic gratuit est proposé par « bois énergie » : proposition de le faire faire sur Serralongue.

6. Compte rendu SPANC 66

Actualisation des statuts : lorsqu'une nouvelle commune adhérente, la décision sera prise par le SPANC et non plus par délibération des communes. Pas d'augmentation des cotisations. Création d'un site internet : www.spanc66.fr. En 2010, nous devons payer 1043,92€ car sur 272 habitants, nous avons 136 points d'assainissements non collectifs.

7. Compte rendu Communauté des Communes, (CLET, Bureau, Conseil).

CLET : Pour les bibliothèques : pour Serralongue, nous souhaiterions mettre des vitrines de rangement de livres et un ordinateur pour relier tout le circuit (livres et vidéos). Accord de principe.

Réunion du bureau et du conseil : CLET : transfert de charge pour bibliothèques, bois énergie (réseau de chaleur d'Arles sur Tech : 1 000 000,00 €), déchetterie : celle de Saint Laurent continue par la construction des bâtiments mais opposition du voisinage, étude pour création d'une déchetterie pour Prats de Mollo (+ aire de stockage), catastrophe d'HAÏTI : don de 5000,00€.

8. Compte rendu des travaux de protection de la ressource

Les travaux sont terminés. Le chlore a été mis en place mais un problème est survenu : réaction du chlore dans les canalisations. La quantité a été baissée car trop perçu. Lors de la mise en place du dispositif, la société venant régler le chlorage a modifié les installations. Les employés municipaux se sont rendus compte que le dispositif était à l'envers d'où re-modification.

Le deuxième château d'eau est fissuré et il y a des fuites d'eau. Des travaux seront à prévoir et faire une demande de subvention.

9. Compte rendu SIS

Si Amélie ne payait pas ses employés, nous devons payer 8551,80€ à payer en plus. Amélie s'est engagée à les payer. Serralongue devra payer 7320,32€ pour 2010 soit 27,52€ par habitant. Nous avons tout intérêt à ce que le SIS continue.

ELAGAGE DES BRANCHES D'ARBRES - LIGNES AERIENNES DU RESEAU « France TELECOM »

En référence au code général des collectivités territoriales et des postes et des communications électroniques, la Préfecture des Pyrénées Orientales nous rappelle l'obligation d'élagage des branches d'arbres au droit des lignes aériennes du réseau téléphonique de France Telecom.

Les chutes d'arbres, de branches et l'usure par frottement des câbles le long des branches constituent une cause importante de dérangements constatés sur le réseau des lignes téléphoniques aériennes de France Telecom. A titre d'exemple, 10% des pannes survenues lors de la tempête « KLAUS » au mois de janvier 2009 auraient pu être évitées si l'élagage des branches avait été réalisé. Le défaut d'élagage a donc un impact direct sur le niveau de qualité de service offert aux usagers de France Telecom.

Sur le plan juridique, depuis l'entrée en vigueur de la loi n°96-659 du 26 juillet 1996 abrogeant l'ancien article L.65-1 du code des postes et télécommunications, la SA France Telecom n'est plus soumise à la servitude d'élagage.

En conséquence, l'opérateur précité, bien qu'investi d'une mission de service public, ne dispose plus ni du pouvoir d'imposer aux propriétaires d'élaguer sur le domaine public, ni celui d'élaguer, aux frais des propriétaires riverains, les branches portant atteinte à l'intégrité du réseau téléphonique. Dès lors, il appartient aux seuls propriétaires riverains des lignes de procéder, à leurs frais, à ces travaux d'élagage, à fortiori lorsque la ligne concernée dessert leur maison d'habitation.

Or force est de constater, qu'à ce jour, ces travaux ne sont pas correctement réalisés.

Le Préfecture nous précise que le strict respect de cette obligation d'entretien permettrait aux propriétaires concernés de se préserver de futurs dérangements sur leur ligne téléphonique, notamment en cas d'intempéries et qu'il en va de leur propre sécurité. Merci d'avance de votre implication personnelle.

23ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du samedi 13 mars 2010

1. Vote des 3 taxes locales (Taxe d'Habitation, Taxe sur le foncier bâti et non bâti)

Taxes communales	2010
Taxe d'Habitation	6,69
Taxe Foncier Bâti	9,23
Taxe Foncier Non Bâti	40,36

A titre comparatif, la taxe d'habitation moyenne est au niveau national de 14,97% et au niveau départemental de 13,89%.

2. Parcelle n°602 : Can Guillamou

L'endroit où va être posé le transformateur devrait être communal. Or sur les documents, les parcelles concernées appartiennent à la société Vallespir Roussillon (ancienne société immobilière « VAUCHER ») qui n'existe plus. Une délibération doit être faite pour donner pouvoir à Mr le Maire, afin de signer une convention avec ERDF pour que ce poste puisse être mis en place sur la parcelle n°602 à Can Guillamou.

Cette parcelle, après passage devant le notaire, appartiendra à la commune. Après recherche, il s'avère que cette parcelle a été oubliée lors de la procédure d'acquisition par la commune auprès de la société Vallespir Roussillon en 1988. Une délibération doit être prise pour donner autorisation au Maire de faire acte d'acquisition par prescription acquisitive. Délibération : vote pour à l'unanimité.

3. Compte rendu du SIGA :

Le Maire rappellera le président du SIGA pour lui faire part de son étonnement quand au vote de 10% d'augmentation.

24ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 09 avril 2010

Vote des Comptes Administratifs 2009

M. Hubert TENAS présente les Comptes Administratifs 2009.

L'exercice Compte Administratif 2009 « annexe » se termine avec un excédent de 14 706.31€

L'exercice Compte Administratif 2009 « principal » se termine avec un excédent de 31 752.78€

Pour les Comptes Administratifs : vote à l'unanimité.

Vote des comptes de gestions

Le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2009, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part. **A l'unanimité** le conseil Municipal approuve les 2 comptes de gestion élaborés par le Trésorier.

Subventions d'équipement : proposition d'amortissement sur 5 ans - **voté à l'unanimité**

Vote pour l'affectation du résultat d'exploitation :

Pour le budget Annexe Eaux et Assainissement, **à l'unanimité** l'excédent d'exploitation de 24 437.85€ est affecté comme suit :

- o 10 000.00 euros sont versés à la section investissement
- o 14 437.85 euros sont affectés à l'excédent reporté

Pour le budget Principal, **à l'unanimité**, l'excédent d'exploitation de 31796.33€ est affecté comme suit:

- 96.00€ sont versés à la section d'investissement.
- 31 700.33 € sont affectés à l'excédent reporté

2. Vote des budgets 2010

Jean-Marie BOSCH présente les budgets 2010, soit : pour la commune 397 542 euros et pour l'eau : 153 263 euros.
Pour les budgets 2010 : **vote à l'unanimité**.

3. Canigo grand site :

Délibération pour adhésion à Canigo Grand Site : **vote à l'unanimité**

4. Règlement des eaux :

Délibération pour approbation d'un règlement sur l'eau : **vote à l'unanimité**

Annexe : Délibération des frais fixés pour 2010

Sanction pécuniaire en cas de modification du branchement	300 euros
Frais de fermeture de compteur (cessation d'abonnement)	50 euros
Frais de modification de fermeture de branchement (eaux extérieures au réseau municipal gène pour la distribution	100 euros
Frais de vérification du bon fonctionnement du compteur à la demande de l'abonné	50 euros
Frais de fermeture et de réouverture d'un compteur	50 euros

Ces prix seront fixés chaque année par délibération

5. Route de Falgos :

A la suite de l'effondrement d'une partie de la chaussée les frais de réparation pour un montant de : 92 000.00 € sont pris en charge par l'ensemble des Communes par un emprunt.

Charge pour la commune de Serralongue : 756 € par an.

25ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du samedi 22 mai 2010

1. 1 Prime de salubrité :

La prime de salubrité serait par jour ouvré de l'ordre de 4,12€. Délibération : vote pour à l'unanimité.

2. Etude Maison Delos :

Présentation des plans de la maison. Mettre une serrure à la porte fenêtre pour pouvoir ouvrir la salle.

Proposition de Nicolas MAYNE : faire une salle des artisans dans la salle actuellement ouverte. Ce serait une salle d'exposition et non un atelier de travail. Autre proposition : le musée cherche un local plus grand.

Pour mémoire : la maison Delos avait été achetée pour faire le café et résoudre aussi le problème d'accès handicapé que l'on ne peut pas résoudre dans le café actuel. Faire un comparatif de surface. Recevoir Nicolas MAYNE pour discuter.

3. Terrain des chasseurs :

Après la proposition d'un terrain non satisfaisante, la location vente d'un garage non réalisée, proposition d'un terrain à côté de l'aire de pique nique. L'abattoir reste à la place actuelle. Délibération : vote pour à l'unanimité.

4. Terrain COLL

Proposition de rachat du terrain n°887 pour désenclaver le bas du lotissement communal.

Le prix proposé ne passe pas au niveau budget.

5. Compte rendu conseil communautaire

Vente des topoguides : Les offices de tourisme de l'intercommunalité ont acceptés de vendre les topoguides

La déchetterie de l'Alzine Rodone : consultation pour des locaux modulaires.

Le statut du « Pays d'Art et d'Histoire » est en cours de discussion. Objectif : de la cote au Haut Vallespir: label Art et Histoire, valorisation du pays.

6. Recensement

Proposition : Claude BOSCH et Jeannette JEANSON

SERRALONGUE



JUILLET
AOÛT
2010



Mardi 13 Juillet : 18h : apéritif avec sardanes sur la place du village
19h30 : Grillade dans la cour de l'école 22h30 : Feux d'artifice
23h : **SONO KARAOKE avec STAR'S MUSIC**

Mercredi 14 Juillet : 11h : Défilé et dépôt de gerbe - Apéritif

Tous les samedis soir de juillet/août, à partir du 11 juillet 2010 :

Concours de pétanque

Tous les samedis de juillet/août à partir de 21h : **Sardanes** sur la place du village

Lundi 26 Juillet : 21h : Concert de musique Sud Américaine
«TAQUILE » en l'Eglise Ste Marie de Serralongue

Tous les dimanches de juillet et le dimanche 02 août 2010 : Nettoyage des chemins avec l'association de Chasse

Dimanche 8 Août : 9h30 : **Concours de pêche** (réservé aux jeunes de moins de 16 ans organisé par « La Truite du Castell » sur le petit plan d'eau de Lamanère).
Cartes de pêche disponible sur internet : www.ma-carte-de-peche.fr

Vendredi 13 Août : 22 h : Animation « **SOIREE MOUSSE** »

Samedi 14 Août : 10h 30 - 15 h : Llevant de taula

17H00 : Sardanes avec la « **PRINCIPAL DEL ROSSILLO** »

20h30 : Eglise Ste Marie, messe avec procession au Conjurador

22 h : BAL avec «**LES CASENOVES**»

Dimanche 15 Août : 22h : Bal avec « **SUSPEN'S ORCHESTRA** »

Lundi 16 Août : 20h00 : Sardanes

21h00 : Projection d'un film sur

la « **Chasse à SERRALONGUE** » sous le chapiteau.

Mardi 17 Août : A partir de 9h00 : Tournoi de **FOOT**
et inauguration du terrain

Mercredi 18 Août : Concours de « **LANCE D'ESPADRILLES** »

Vendredi 21 Août: « **Ventrigliss** » et **MINI FETE FORAINE** toute
la journée sur la place du village et en soirée avec SONO

Samedi 22 Août : 20 h : « **GAMBAMOULADE** »

Animée par la banda " **ELS COMPANYS**"

suivi de la sono « **DISCO PHASE** »

Dimanche 23 Août : 14 h Concours de pétanque (triplettes formées)



***Les manifestations du mois d'août sont sous chapiteau
« Entre ciel et vert, la fête au naturel »***



L'équipe municipale reste à votre disposition pour tout complément (coordonnées gîtes, ...) à y ajouter.

Le site de la commune de Serralongue est disponible sur www.serralongue.com. Régulièrement mis à jour, il vous permet de retrouver les programmes des festivités, les différents contacts sur la commune, mais aussi les bulletins municipaux.

Une partie historique permet à ceux qui le découvrent de s'initier avant d'approfondir leurs connaissances lors de la visite de l'Eglise et du Musée avec Mr MAGNA.

En page de garde vous trouverez les actualités. Ce mois ci : « Le domaine de Falgos accueille les équipes de France de Rugby à XV féminin et masculin, en **juillet 2010 et 2011** ! »

LISTE DES DELIBERATIONS Décembre 2009 à Juin 2010

Liste des Délibérations Du N° 592 au N°614		
N°592	Décision Modificative N°04	14/11/2009
N°593	Indemnité Administrative de Technicité 20	18/12/2009
N°594	DGE.2010 Travaux de réparation sur la voirie Communale de "Can Tony"	22/01/2010
N° 595	Demande de subvention au titre du FSUE	22/01/2010
N° 596	Tarifs 2010 /Service des Eaux et Assainissement	26/02/2010
N°597	Participation Etude COE/Pays Méditerranée	26/02/2010
N° 598	Vente de Terrain	26/02/2010
N°599	Fiscalité Directe Locale /Taux des 3 Taxes	13/03/2010
N°600	Compte Administratif 2009/Service des Eaux et Assainissement	09/04/2010
N°601	Compte Administratif 2009/Commune	09/04/2010
N°602	Approbation du Compte de Gestion 2009/Commune	09/04/2010
N° 603	Approbation du Compte de Gestion 2009/ Service des Eaux et	09/04/2010
N° 604	Affectation du résultat/Commune	09/04/2010
N° 605	Affectation du résultat /Service des Eaux et Assainissement	09/04/2010
N°606	Budget Commune	09/04/2010
N°607	Budget Service des Eaux et Assainissement	09/04/2010
N°608	Cadence d'amortissement des subventions d'Equipement	09/04/2010
N°609	Assistance Technique de l'Etat /ATESAT	09/04/2010
N°610	Adhésion au Syndicat Mixte Canigó Grand Site	09/04/2010
N° 611	Adoption du Règlement du Service des Eaux	09/04/2010
N°612	Indemnité pour travaux Insalubre/Dangereux/Incommodes/Salissant	22/05/2010
N°613	Création d'un poste d'ATSEM	22/05/2010
N° 614	Nomination d'un Coordonnateur/Recensement 2011	22/05/2010

Associations du village :

Notre village compte une dizaine d'associations. Elles se sont réunies le samedi 22 mai 2010 faire le point sur le programme de festivités pour la période estivale de juin à septembre 2010. Vous retrouverez les temps forts dans les pages centrales de ce bulletin municipal.

Activité de l'association « La Truite du Castell ».

Nettoyage des berges :

Samedi 10 avril 2010, à l'initiative de la société de pêche de Serralongue, une quinzaine de pêcheurs ont participé à une matinée de nettoyage sur la rivière « Le Lamanère », sur la commune de Serralongue.

Sur 420 m environ, à l'aval du pont de la route départementale 44 au hameau de Galdarès, les berges ont été débroussaillées, les arbres morts ou déformés qui obstruaient le cours d'eau ont été débités et évacués.

Après les deux épisodes climatiques (2 hivers de neige et tempête de vent), le nettoyage s'avérait vraiment nécessaire afin de redonner à la rivière un aspect attrayant.

Après les travaux effectués par le SIVU du Tech sur la rivière « Le Castell » en amont du confluent avec « Le Lamanère », au 1 km de berge annuel programmé par la Fédération de Pêche, c'est un linéaire supplémentaire de cours d'eau qui aura été nettoyé.

Un repas préparé et servi au café communal par Pilou et Jean-Pierre a clôturé cette matinée de travail.

Le Président remercie l'ensemble des bénévoles, la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et le SIVU du Tech pour toutes ces actions qui redonnent à la rivière un bel aspect et aux pêcheurs l'envie d'y pratiquer leur loisir favori.

Félicitations à tous les participants et à l'année prochaine.



Photo : une partie de l'équipe de bénévoles

Jeannot Juanola honoré

Lors du congrès de la fédération de pêche qui s'est tenu à Canohés le dimanche 18 avril 2010, Jeannot JUANOLA a reçu des mains du Président René Patau la médaille de bronze d'honneur de la fédération pour les services rendus au monde de la pêche.

Depuis la création de la société de pêche de Serralongue en 1981, Jeannot a toujours répondu présent aux sollicitations du président pour les opérations d'alevinage, l'organisation du « concours jeunes » et pour le nettoyage des berges.

Il a été un membre précieux pour la société locale et en espérant qu'il continuera à nous apporter son aide et sa connaissance sans faille du domaine piscicole.



Photo : Jeannot JUANOLA entouré de René PATAU et Albert PARES

Concours de pêche : Comme chaque année, l'AAPPMA de Serralongue organisera son concours « Jeunes » sur le plan d'eau communal de Lamanère. Il se déroulera le dimanche 08 août 2010 à partir de 9h30. La participation est gratuite pour les titulaires de la carte de pêche 2010.

Important : les permis de pêche ne peuvent s'acheter que par internet à compter de cette année. Vous pouvez les obtenir sur le site : www.ma-carte-de-peche.fr



Site réservé à l'achat
de votre **carte de pêche** !



La chasse :

Repas de fin de saison pour nos chasseurs :

Dimanche 28 mars les membres de l'équipe de battue au sanglier, accompagnés de leurs épouses, se sont retrouvés pour le repas de fin de saison.

C'est par une belle matinée ensoleillée que nos amis se sont réunis autour d'un apéritif suivi de quelques sardanes sur l'aire de pique-nique communale.

Dans la salle polyvalente ce sont plus de soixante cinq convives qui ont pu apprécier le repas préparé par Jean-Pierre et Pilou que nous félicitons. L'ambiance était de mise et chacun a apporté sa contribution avec histoires et chansons.

C'était également l'occasion de remercier un membre fondateur de l'Association Communale de Chasse Agréée de Serralongue. En effet, Nicolas NOGUER s'est vu remettre un trophée souvenir pour le travail accompli au sein de l'association. A sa création le 16 mars 1971, il a été élu trésorier. En 1980 il a remplacé Côte MASSARDO à la présidence de l'ACCA jusqu'en juin 1989. A la création de l'Association Intercommunale de Chasse Agréée de Cabrenç en 1975 il a également été élu trésorier jusqu'en 1979.

Merci pour toutes ces années passées au service des deux associations.



Photo : Nicolas et son trophée souvenir

Groupe Sardaniste de SERRALONGUE :

La cotisation annuelle est de 10 €.

Calendrier prévisionnel 2010 :

Le calendrier prévisionnel suivant a été établi jusqu'à fin octobre

Samedi 22 mai 2010	21 h Salle Polyvalente
Samedi 5 juin 2010	21 h Salle Polyvalente
Samedi 19 juin 2010	21 h Salle Polyvalente
Mercredi 23 juin 2010	21 h Feux de la St. Jean et sardanes au « Plaçot »
Dimanche 27 juin 2010	Foire de la St. Jean et sardanes (17h - place publique)
Samedi 3 juillet 2010	21 h Place publique
Samedi 10 juillet 2010	21 h Place publique
Mardi 13 juillet 2010	(à définir en fonction de l'organisation du Com.des Fêtes)
Samedi 17 juillet 2010	21 h Place publique
Samedi 24 juillet 2010	21 h Place publique
Samedi 31 juillet 2010	21 h Place publique
Samedi 7 août 2010	Festa Major Lamanère
Samedi 14 août 2010	Festa Major Serralongue
Lundi 16 Août 2010	21 à 22 h Chapiteau (en attendant le film sur la chasse)
Vendredi 20 août 2010	21 h Place publique
Samedi 28 août 2010	21 h Place publique
Samedi 4 septembre 2010	21 h Place publique
Samedi 18 septembre 2010	21 h Place publique
Samedi 2 octobre 2010	21 h Salle Polyvalente
Samedi 16 octobre 2010	21 h Salle Polyvalente
Samedi 30 octobre 2010	Fin de saison (repas)

Venez nombreux et amenez vos amis, s'ils ne savent pas danser ils apprendront !

SUPPORTERS SERRALONGUAIS DE L'USAP

Même si l'équipe de rugby de l'USAP n'a pas remporté le bouclier de Brennus en juin 2010, nous nous devons en tant que supporters annuels de lui rendre un bel hommage pour cette belle saison 2009-2010.

Et c'est une semaine avant de rendre leur trophée à la Fédération Française de Rugby que les dirigeants du club de l'USAP nous ont offert une journée serralonguaise avec le planxot !

Pour la première fois que le bouclier de Brennus venait à Serralongue, petits et grands s'étaient donnés rendez vous au « café de la Poste » pour une séance photos. Porté par un ancien joueur de l'USAP résident Serralonguais : Guy PUJOL, le bouclier a ravi tous ceux qui rêvaient de le « voir en vrai » !!!!

Après un tour au Conjurador et au Musée, ce fut avec beaucoup d'émotions pour nos aînés ont pu en profiter et poser à ces cotés, eux qui n'avaient jamais imaginé le voir de si près.

Et du haut de nos tours de Cabrenç, c'est de tout cœur que nous continuerons à brandir nos banderoles « Serralongue amb l'USAP » en espérant revoir le planxot dans notre département et pourquoi pas ... à Serralongue.





Le samedi 17 avril 2010, ils étaient une cinquantaine à aller soutenir l'équipe à Marseille pour le match contre TOULON. Un beau déplacement organisé par les jeunes du village, la société TENAS et le café de la Poste, qui n'a pas eu la faveur des « grands jours » au niveau USAP ... mais nos Serralonguais ont fait sensation avec en prime un article dans « VAR MATIN » :



Toulon a ses Catalans...

Serge Puig vit à Toulon depuis quarante ans. Et est un abonné fidèle au RCT. Mais Serge Puig est Catalan. Un vrai. Donc fan de l'Usap. Alors, quand Toulon rencontre Perpignan, son cœur ne balance pas : « Il n'y a que deux matches du Top 14 où je ne soutiens pas le RCT : quand il rencontre l'Usap. Et quand le RCT joue à l'extérieur, je vais voir l'Usap », explique le presque homonyme de Puig-Obert, joueur perpignanaise de la fin des années 1950. Serge Puig n'est cependant pas un cas isolé à Toulon et dans le Var : « On s'est souvent retrouvés au stade Mayol entre Catalans. »

Et ces aficionados pas comme les autres ont décidé en août 2008 de se réunir sous la même bannière : les Catalans de Toulon et du Var, « la 24^e pena de Perpignan en France », précise son président... Serge Puig.

Supporter perpignanaise avant tout mais supporter toulonnais quand même, Serge Puig et sa cinquantaine d'adhérents verraient bien le RCT et l'Usap se retrouver dans un autre grand stade après le vélodrome hier après-midi : « Au Stade de France en finale du Top 14. Que Toulon ou Perpignan gagne, on serait content. »

SEBASTIEN HÉNOT



...et Perpignan a sa « Pilou »

Si le RCT a son Pilou-Pilou, le chant des supporters, l'Usap a sa « Pilou »... La patronne du Café de la Poste du village de Serralongue (notre photo, avec le maire de la commune catalane).. Pilar de son vrai prénom et Ventura de son nom, elle préfère se faire appeler « Pilou »... mais n'en reste pas moins une authentique supportrice perpignanaise : elle avait ainsi effectué le déplacement à Marseille avec le comité des fêtes de Serralongue.

S. H.



PAROLES DE SERRALONGUAIS

Retour sur une incursion épique en Terre Occitane

C'était à l'aube d'un jour radieux. Le soleil pointait ses doigts de rose derrière Ste Marie de Serralongue. Nous embarquâmes dans le car Pullman aux couleurs de la compagnie Tenas, magnifique vaisseau au confort ouaté. Hubert, fondateur de la dynastie était aux commandes.

Tout le village était représenté. A tout seigneur tout honneur : Jean-Marie son premier magistrat mais aussi deux adjoints, en tout cinq membres du conseil municipal.

L'intendance ne suivait pas, elle était là et bien là : J.P et Pilou, bistrotiers affables et compétents, Jean-François, qui avait veillé au chargement de la grille, du bois et des victuailles qui vont avec, sans oublier le panneau signalétique du village emprunté pour l'occasion à l'Équipement.

Embarqué également un panel représentatif de tous les éléments moteurs de ce village béni des Dieux. Plein de jeunes d'abord, et à leur tête, deux joyeux militaires audacieux et aux savoir-faire multiples. Également, des plus jeunes emmenés par le petit « trabucayre » Félicien, l'animateur et son cousin Esteban, brandissant un Bouclier de

Brennus fantoche, de jolies filles accortes et costumées. Jusqu'à, représentants les « estrangeurss » : deux Ch'tis limite cacochymes. Noble cohorte qui se trouvait renforcée de quelques Pratéens et autres Perpignanais ramassés en chemin.

Tout ce beau monde allait soutenir les valeureux Arlequins de l'U.S.A.P. partis défier les Toulonnais mariant eux, le Rouge et le Noir, sur une autre terre d'Ovalie.

Le voyage fut digne de l'enjeu !

Juste un petit cass'crouste sur un parking d'autoroute, histoire de se revigorer un brin : pâtés, sauciflards, charcutailles, rosato. De quoi tenir jusqu'à Marseille qu'on investit sur le coup de midi : un tour de Vieux-Port, la Cannebière laissée à gauche et cap sur le mythique Stade-Vélodrome.

Mais il était dit que l'orgueilleuse jeunesse de Serralongue ne pouvait pas effectuer ce périple en Terre Provençale sans y laisser au passage la marque, l'empreinte de son insolent défi.

Et ce fut David, jeune éphèbe dont la martiale statue garde le bas de l'avenue face à la Méditerranée qui fut choisi pour porter à la connaissance des Marseillais et du monde entier que les Catalans, nouveaux Almogavares étaient là.

On arrêta le car. Muni des cadeaux emblématiques : baratina, écharpe sang et or, Loïc fut chargé d'escalader le socle afin de décorer David de ses nouveaux attributs .Ce qui fut fait !

Le car, unanime, applaudit à l'exploit. Pour faire bonne mesure, avant de descendre, Loïc se met dans la même tenue que David et pose comme un Héros antique pour la photo souvenir. En bas c'est du délire !

Et c'est reparti pour l'étape suivante : grillade sur l'esplanade du Stade-Vélodrome.

Alors là, messieurs, chapeau bas !

Impedimenta : grill métallique sur pieds de 3m² portatif, un demi-stère de chêne vert et pendant que ça cuit, un apéro grandiose : du Jaune (à Marseille), mais le terroir était là muscat de Rivesaltes et un magnum, oui, un MAGNUM de Banyuls des Dominicains hors-d'âge. Le fumet du banquet (servi sur table) se répandait à la ronde aiguissant les jalousies.

Moment divin que rapportera la gazette du « Provençal » avec une photo de cette bande de joyeux lurons réunis sous la pancarte SERRALONGUE.

Mais l'heure de la rencontre approche .L'installation du repas disparaît aussi vite qu'elle fut disposée.

Le Stade Vélodrome, magnifique enceinte en fusion, vibre sous les « hollas »de 50.000 Toulonnais déchainés. Les Catalans ont beau donner de la voix, se multiplier, le rapport de force n'est pas en leur faveur. Aux tonitruants « PILOU-PILOU » des Toulonnais, nous ne pouvons opposer que notre vaillante mais fragile Pilou reine de la zarzuela ! C'était pas gagné !!!! D'autant que sur le terrain l'ange blond Wilkinson enquillait ses 23 points. Pour le contrer, rien n'y fit, ni les jambes de feu de Sid, ni la botte et les 13 points de Porical, ni l'essai pourtant abouti du pack catalan n'empêchèrent le succès des toulonnais.

On regagna le car.et il fallut alors vaincre les redoutables embouteillages d'après match.

Heureusement, le dynamisme de nos jeunes avait résisté et leurs chants nous accompagnaient jusqu'à tard dans la nuit étoilée.

Le lendemain nous étions quelques-uns à considérer que ce mémorable périple significatif de la joie de vivre de ce village accueillant, à la jeunesse généreuse méritait quelques mots dans le bulletin municipal.

Eh bien c'est fait !

Hubert BOUILLOT.



ILS NOUS ONT QUITTES

En ce premier semestre, nous ont quittés : François MARQUES, Germaine DEMENUS, Jean-Pierre RIU, Juliette BOSCH, Joseph MASSARDO et Michel RIBES

Encore toutes nos condoléances aux familles touchées par ces départs.

NAISSANCES

Enzo est venu rejoindre Lola au foyer d'Elise et Christophe BARTRE. Félicitations aux parents et aux grands-parents Isabelle et Michel AUGUET.

Rafaël au foyer de Pascale LAGARDE et Thierry PLA. Félicitations aux parents et aux grands-parents Hélène et Yves LAGARDE.

Jeanne au foyer d'Alice GENDRON et Sylvain GARCIA. Félicitations aux parents et aux grands-parents Ginette et Noël GENDRON.

Maëlle au foyer de Laetitia LLENSE et Romain CHOPPIN. Félicitations aux parents et au grand-père Jean-Luc LLENSE.

MARIAGE

Angela BOSTON et Michel VENCELL se sont unis le samedi 26 juin 2010 à Serralongue. Tous nos meilleurs vœux pour cette belle concrétisation.

DIVERS

Feux de la Saint Jean :



Comme tous les ans, tout le monde s'est retrouvé autour du conjurador pour fêter le jour le plus long (et la nuit la plus courte) de l'année. Après quelques pas de sardanes, ce sont les enfants de l'école qui ont relayé la flamme (venue du Canigou via Arles) depuis l'aire du Canigou jusqu'au Conjurador.

Les traditionnels bouquets de la Saint Jean distribués, les serralonguais ont partagé gâteaux, charcuterie et boissons.

Foire de la Saint Jean :

Ils étaient plusieurs à rassurer Philippe ANGLADE en parlant d'un micro climat Serralonguais qui éviterait l'orage, mais celui-ci a juste laissé le temps à Mr le Curé de la bénédiction.

Une belle journée qui s'est terminée avec les danseurs catalans de Saint Laurent de Cerdans et le club sardaniste de Serralongue dans la salle polyvalente.

Félicitations à toutes les personnes qui se sont investies pour cette 21^{ème} foire de la Saint Jean, nos pensées à Léo à qui nous souhaitons bon rétablissement. Un merci tout particulier à Angela et Michel pour leur don pour la tombola de la Foire.

